

CORONAVIRUS
(COVID-19)



ZONE ROUGE

TOUJOURS EN ACTIVITÉ POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS!

Un centre de pédiatrie sociale en communauté en zone rouge,
que devez-vous savoir?

- Demeure ouvert, dans le respect des consignes données par la santé publique.
- Certaines activités pourraient être modifiées. Vérifier l'offre avant de vous y présenter.
- Interdiction de fréquenter les lieux si votre enfant ou vous-même présentez des symptômes liés à la COVID-19.

En cas d'éclosion (résultat positif)

Dans l'éventualité où un cas serait déclaré, le centre appliquera les mesures et procédures établies par la Direction de la santé publique. Les usagers du centre en seront avisés rapidement.

[Québec.ca/decisioncovid19](https://quebec.ca/decisioncovid19)